



COMPOST VERT

INFORMATION ET TARIFS

Janvier 2025

Un compost autorisé en agriculture biologique

Notre compost vert est fabriqué à partir de branchages et de coupes d'herbe (déchets verts provenant de nos recyparcs). Il est produit sur notre dalle de compostage à HABAY-LA-NEUVE. Le processus de compostage dure en moyenne 3 mois durant lesquels des contrôles sont effectués pour maîtriser l'humidité, l'oxygène et la température. À la fin du processus, le compost est affiné et stocké en lots de 1 000 tonnes. Chaque lot est analysé par un laboratoire agréé indépendant.

Grâce à ce suivi qualité, notre compost de déchets verts répond aux normes des autorités régionales et fédérales :

- **certificat d'utilisation SPW n°COM/003/CA/3/0/20-021**
- **dérogation SPF Santé publique EM036.VH**

Il est également autorisé en **agriculture biologique** conformément aux règlements européens **CE 2018 R 0848 & 2021/1165**. Notre numéro d'agrément délivré par *Foodchain ID Certification SA* est **BE BIO 03**.

Quels sont les tarifs ?

Vous pouvez acheter notre compost vert :

- ☞ dans nos 53 recyparcs : **5,20 € TVAC le sac de 40 litres** ;
- ☞ sur nos sites : tarif HTVA dégressif à la tonne en fonction des quantités (en vrac).

Quantité en vrac	€ HTVA / tonne par enlèvement	Commentaire
< 5 tonnes	38,65 € / tonne	Disponible sur nos 3 sites (voir verso)
5 < 10 tonnes	27,61 € / tonne	Disponible uniquement à Habay et sur réservation obligatoire au + 32 63 42 00 33
> 10 tonnes	16,57 € / tonne	

Ces tarifs (HTVA 6 %) s'entendent par enlèvement, hors transport.

Bon à savoir :

Le compost est disponible en vrac.

Sa densité varie entre 500 et 600 kg/m³.

Un camion semi-remorque peut contenir 26-27 tonnes de compost.

Où trouver notre compost vert ?

IDELUX Environnement n'assure pas le transport.

Vous pouvez donc :

- ☞ **venir chercher vous-même le compost** sur nos sites de valorisation des déchets ;
- ☞ **faire appel à un transporteur** (liste de transporteurs sur demande).

Site	Adresse	Horaires d'ouverture	Contact
HABAY	Les Cœuvins, 11 6720 HABAY	lundi au vendredi : 7h00 > 18h30	+32 63 42 00 33
MANHAY	Parc Industriel, 11 6960 DOCHAMPS	lundi, mardi et jeudi : 8h30 > 17h00 mercredi : 8h30 > 12h00 vendredi : 8h30 > 16h00	+32 80 41 85 13
TENNEVILLE	Rue de la Pisserotte, 1 6971 CHAMPLON	lundi au vendredi : 7h00 > 18h30	+32 84 45 01 11

Quelles sont les modalités de paiement ?

Vous êtes un particulier ?

Sur nos recyparcs comme sur nos sites, les paiements se font uniquement au comptant, par voie électronique.

Vous êtes un professionnel ?

Sur nos sites, les paiements peuvent se faire :

- ☞ au comptant, par voie électronique ;
- ☞ sur facture.



Sur nos recyparcs et sur nos sites
PAIEMENT ÉLECTRONIQUE
uniquement



Les factures seront établies mensuellement et payables à 30 jours, date de facture. Toute facture non payée à son échéance sera de plein droit et sans mise en demeure préalable productive d'intérêts au taux conventionnel de 12 % l'an, calculés sur le montant impayé. Ce montant impayé sera en outre automatiquement majoré de 20 % à titre de clause pénale forfaitaire, avec un minimum de 50 €. Ces intérêts de retard et clause pénale s'appliqueront également en cas de non-paiement à l'échéance convenue d'une traite acceptée. En cas de contestation, les tribunaux d'Arlon seront seuls compétents.

Plus d'infos ?



www.idelux.be

N'hésitez pas à contacter :

Jean-Luc RENNESON, Assistant Qualité
jean-luc.renneson@idelux.be
+32 63 42 00 33